

**LIAISON ROUTIÈRE FOS-SALON –
SE DÉPLACER DEMAIN DANS L'OUEST DE L'ÉTANG DE BERRE :
QUELLES PERSPECTIVES ?"**

vendredi 21 août 2020

De septembre à décembre 2020, un débat public sur le projet d'aménagement de voie rapide entre le port, Fos-sur-Mer et Salon-de-Provence permettra d'échanger sur toutes les questions liées à la mobilité aujourd'hui et à l'avenir sur le territoire.

Un débat crucial pour notre ville qui permettra de s'exprimer à la lumière des enjeux de développement du transport modal (gare de triage, extension de la plateforme logistique CLESUD) et des nombreux projets qui bénéficieront de cette liaison (pôle d'échange multimodal, zone d'activité des Molières et le village artisans, zone d'activité de la Péronne). La commune sera attentive à ce que développement et sécurité s'harmonisent avec cette future liaison et son raccordement à la déviation.

Qui organise ce débat ?

La Commission nationale du débat public (CNDP) : c'est une autorité indépendante et neutre qui travaille depuis plus de 20 ans à garantir le droit à la participation et à l'information des citoyens. Elle a nommé 7 personnes qui ont la responsabilité de conduire et d'animer ce débat public.

Qui peut participer ?

Ouvert à tous ceux qui souhaitent participer, ce débat sera l'occasion de s'informer, de s'exprimer et de débattre de ce projet afin d'améliorer la décision publique.

Comment participer ?

De différentes manières : en contribuant sur la plateforme en ligne, en nous transmettant une contribution écrite, en organisant son propre événement ou en venant à une rencontre organisée dans le cadre du débat, dont en septembre à Miramas :

- Le jeudi 10/09 de 9h à 12h, le débat se déplace au marché ;
- Le vendredi 11/09 de 18h à 20h, un forum territorial est organisé à la maison de l'innovation et du partage ;
- Le jeudi 24/09 de 18h à 21h la première plénière du débat aura lieu à la salle Colomb.

D'autres évènements sont à venir tout au long du débat, d'octobre à décembre.

Pour en savoir plus sur le calendrier de ce débat, le projet envisagé, les enjeux du débat ou la commission qui l'organise, rendez-vous sur le site Internet du débat <https://fos-salon.debatpublic.fr> ou contactez la commission par mail à l'adresse fos-salon@debat-cndp.fr.

